

FELLING : ZOOM SUR LES CHANTIERS

L'avenue de Felling redessinée voit fleurir sur ses flancs plusieurs chantiers de construction de logements. p. 2-3

LE FRET FAIT ENTENDRE SA VOIX

Le comité de défense du triage de Sotteville poursuit la mobilisation pour éviter la fermeture du site. p. 4



BOIS DE CHARME

Caroline Strande ne laisse pas de bois avec ses sculptures. Elle donne du souffle et de la rondeur à ses créations. p. 13

Le Stéphanois

Saint-Étienne-du-Rouvray

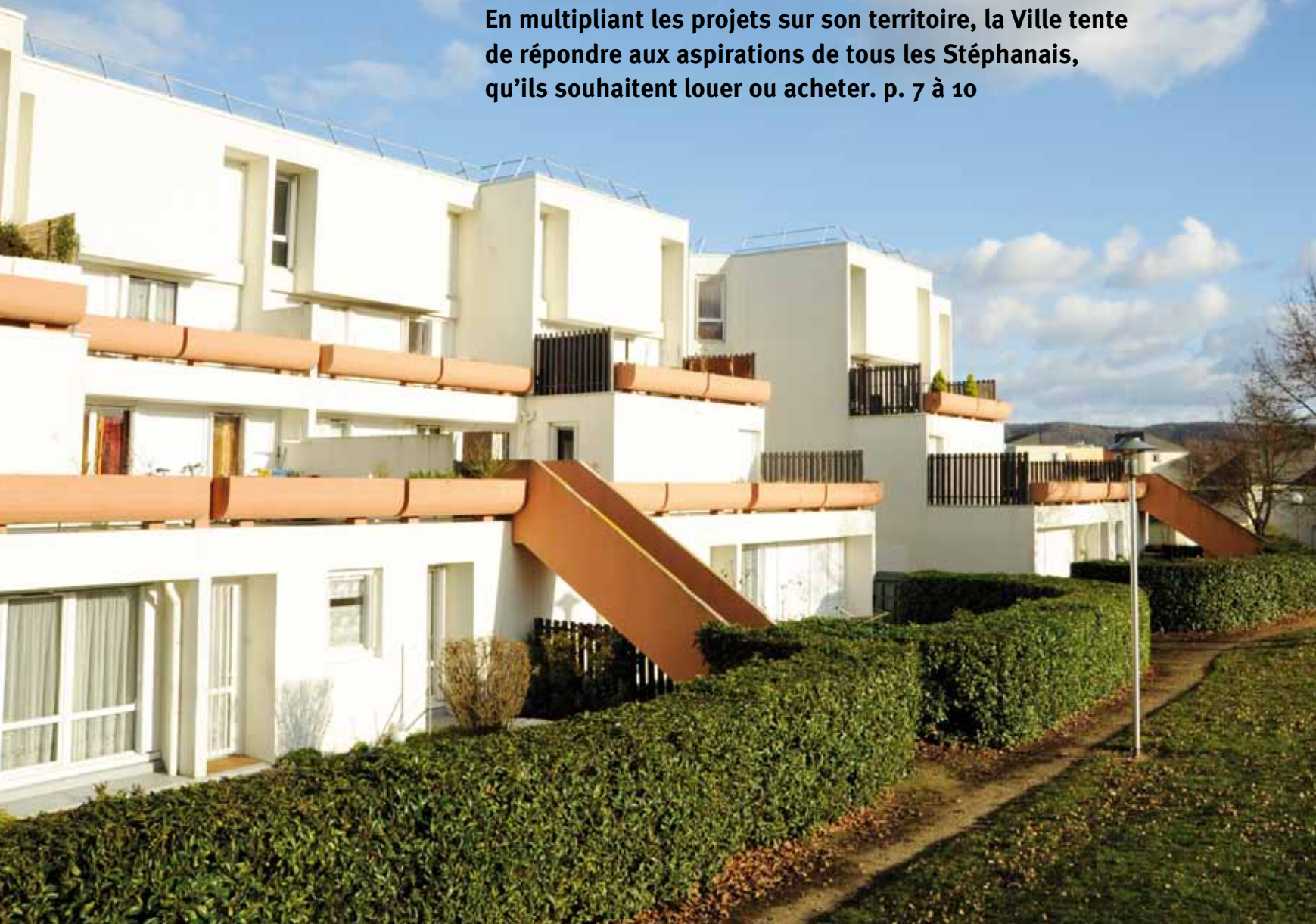


Bimensuel municipal d'informations locales

du 10 au 24 février 2011 - n° 118

Toi, mon toit

Le logement est en tête des préoccupations des Français. En multipliant les projets sur son territoire, la Ville tente de répondre aux aspirations de tous les Stéphanois, qu'ils souhaitent louer ou acheter. p. 7 à 10



Une avenue très fertile

Les travaux engagés depuis quelques années dans le secteur de l'avenue de Felling ont bouleversé la physionomie des lieux. À tel point qu'il est difficile de se remémorer le tracé de l'ancienne quatre voies, frontière entre le quartier pavillonnaire et les zones d'habitats plus denses du Château Blanc.

La transformation en simple rue a permis de libérer des terrains sur lesquels fleurissent divers projets immobiliers. Passage en revue de ces chantiers en cours depuis l'avenue des Canadiens, jusqu'au château d'eau.

LA FONCIÈRE LOGEMENT

rue Hector-Malot et avenue de Felling, locatif privé.

Deux programmes de construction vont permettre à des salariés, dont les entreprises cotisent au 1 % logement, de louer des maisons individuelles avec jardin. Un peu sur le même modèle que l'opération déjà réalisée rue Ernest-Renan. Côté Malot, 16 maisons groupées s'aligneront sur les rues

Malot et Courteline. Elles seront disposées par groupe de trois autour d'une placette intérieure. En bordure de Felling, 17 habitations vont s'élever sur une bande de terrain de 200 mètres de long. Les maisons accolées par bloc de 3 à 4 logements présenteront des hauteurs variées.

Les deux chantiers, composés de 7 T3, 12 T4 et 14 T5, s'achèveront au printemps 2012.



LOGISEINE

Saint-Just, locatif social.

D'ici peu les engins de chantier vont également entrer en action sur l'actuel parking, situé au pied du parc Saint-Just, non loin de l'espace commercial du Rouvray. Là et sur un bout de terrain situé à l'extrémité du stade Célestin-Dubois, deux bâtiments distincts abriteront en tout 56 logements collectifs. Ils sont conçus dans un matériau innovant, sorte d'aggloméré en polystyrène. Peu gourmands en énergie, leurs charges devraient être allégées pour les locataires. Les accès à chaque appartement seront individuels, avec un jardin pour ceux en rez-de-chaussée, et un balcon pour ceux à l'étage. Livraison prévue à l'automne 2012.

LOTISSEMENT COMMUNAL

32 lots à bâtir.

Ce programme a connu un grand engouement, quasiment toutes les parcelles ont déjà trouvé preneur. Le profil des acquéreurs est assez varié. 250 dossiers ont été déposés par des particuliers. 27 parcelles, d'une superficie allant de 500 à 700 m², se situent, en bordure de Felling, sur la frange de terrain laissée libre par la reconfiguration de la voie. Cinq autres, un peu plus vastes – de 800 à 1 500 m² –, sont accessibles depuis la rue Jean-Henri-Fabre.

HABITAT 76/INSA

résidence étudiante.

Une nouvelle résidence, destinée à accueillir 80 étudiants de l'école d'ingénieurs publique de l'Insa, ouvrira ses portes à la prochaine rentrée de sep-

tembre. Situés au pied du château d'eau, deux bâtiments composent le projet labellisé très haute performance énergétique (THPE). Ils seront reliés par la toiture qui formera une arche entre les deux. Par ailleurs, en façade, les ouvertures seront rehaussées de couleurs vives. Ouverture, automne 2011.

FOYER STÉPHANAIS

avenue Maryse-Bastié,

locatif social.

Au carrefour des avenues Maryse-Bastié et de Felling, sur une partie du terrain laissé libre par l'ancienne jardinerie Leclerc, 31 logements individuels superposés sont déjà bien avancés. Le bâtiment, lui aussi basse consommation, offre des accès individuels à chaque logement, des jardins en rez-de-chaussée et des balcons. Livraison prévue des 5 T2, 14 T3, 10 T4 et 2 T5, cet été.

ICADE PROMOTION

avenue Maryse-Bastié,

accession privée.

Pour l'heure le projet qui devrait voir le jour sur le reste des terrains précédemment occupés par la jardinerie n'a pas encore été arrêté. Il devrait néanmoins comporter environ 40 logements en accession à la propriété.

• À noter : la résidence étudiante, les logements du Foyer Stéphanaï et le projet d'Icade seront raccordés à la chaufferie bois.

• + la vidéo : découvrez le nouveau visage de l'avenue de Felling en vidéo sur le site saintetiennedurovray.fr rubriques : à la une et grands projets.

Mis à prix

Le site de Felling a été choisi par le service municipal de l'urbanisme pour représenter la Ville auprès de l'Anru, l'Agence nationale pour la rénovation urbaine.

Cette dernière vient de lancer un appel à contributions sur des projets mettant en avant la qualité urbaine, architecturale et paysagère de « morceaux de ville ». Le dossier stéphanaï mettra en avant le réaménagement de la voie et les constructions qui la bordent. Le jury cherchera notamment à mesurer la valeur objective du changement, vu par les habitants. À la clé pour les lauréats, un soutien financier.



À mon avis

Une politique de l'habitat dynamique



Dans les mois qui viennent plus de 380 logements vont être livrés sur le territoire communal.

À des opérations déjà en cours : quartier Felling/Macé, quartier Pré de la Roquette/Pergaud, vont s'ajouter celles qui s'engageront dans les mois prochains comme dans le quartier des Cateliers. Le paysage urbain stéphanaï va ainsi continuer d'évoluer profondément.

Mais ces réalisations vont aussi et surtout répondre à la demande importante de logements sur notre ville aussi bien au travers des typologies, du plus petit au plus grand, que des formes proposées, des qualités énergétiques ou architecturales des logements qui seront livrés. Elles prennent aussi en compte la nécessité de proposer la plus grande variété possible de produits : du locatif public au privé, en passant par l'accession à la propriété.

Bien entendu cette politique de l'habitat va se poursuivre dans les prochaines années avec le programme de renouvellement urbain, le lancement des premières études concernant l'aménagement du secteur Coquelicots/Seguin et l'action menée pour résorber l'habitat précaire sur le secteur Couronne/Guérin, prélude à l'un des plus grands projets d'aménagement urbain que connaîtra l'agglomération Rouen-Elbeuf.

C'est ainsi que nous pourrons le mieux répondre aux besoins concrets de chacun, au plus près de la situation et des moyens des ménages, en aidant et en sécurisant des parcours résidentiels choisis.

Hubert Wulfranc, maire, conseiller général

La voix du fret

Le comité de défense se fait entendre plus largement pour imposer l'avenir du triage de Sotteville dans les débats régionaux. Collectivités, élus et citoyens interviennent pour défendre le rail comme un service public d'avenir.

Plus rien n'arrête le comité de défense du triage SNCF. Déjà 3500 personnes ont signé son appel, tout comme les villes de Saint-Étienne-du-Rouvray, Sotteville-lès-Rouen, Rouen, Oissel, Le Tréport, Petit-Quevilly, Petit-Couronne, Gonfreville-l'Orcher. Parmi les nouveaux soutiens : Alain Le Vern, président de la région, et Pierre Bourguignon, député, ont écrit à la ministre des Transports. Des questions ont également été déposées à l'Assemblée nationale et au Sénat.

Au fil des semaines, le comité de défense impose ainsi l'avenir du triage dans les débats régionaux. La réunion publique qu'il organisait le 19 janvier à la Halle aux toiles de Rouen a affûté quelques idées. En premier lieu, « *les cheminots ne peuvent porter seuls l'enjeu du fret* », estime Luc Delestre, secrétaire du CE régional SNCF. Un avis partagé par le Stéphanois Pierre Ménard, enseignant retraité, qui a accepté de présider le comité de défense : « *Ce n'est pas seulement un outil de travail qui est menacé, c'est un bien public, payé et construit par les citoyens depuis soixante-dix ans.* »

Autre point fort : le rail est nécessaire à l'activité industrielle de la région normande, avec le développement des ports, les projets de zone d'activités comme Seine Sud sur l'agglomération. « *Il faut imposer cette question dans le débat sur le projet du Grand Paris* », propose le maire, Hubert Wulfranc. « *Le projet Seine Sud*

sur Oissel/Saint-Étienne-du-Rouvray/Sotteville-lès-Rouen représente 8 000 à 10 000 emplois, ajoute Thierry Foucaud, maire d'Oissel. *Même localement il y a assez d'arguments pour défendre le triage.* »

« MOINS DE MARCHANDISES SUR LE RAIL, PLUS SUR LA ROUTE »

Contrairement aux idées reçues, le transport des marchandises n'est pas en recul,

il est en pleine expansion avec la production en flux tendu et l'éclatement des grandes entreprises d'hier en petites ou moyennes unités industrielles. Chaque réduction de la place du rail se traduit par des camions en plus sur les routes, « *et tous les problèmes par exemple avec la neige cet hiver* ». Des entreprises sensibles aux arguments environnementaux voudraient se tourner vers le train, mais ne le peuvent pas, faute de rails ou de plates-formes de

chargement. Et malgré tout, sept triages sont menacés de fermeture dans plusieurs régions. Celui de Miramas, qui dessert le port de Marseille, vient d'être sauvé par l'action conjointe des cheminots, élus et habitants. D'autres peuvent l'être également. Les divers comités de défense ont décidé d'organiser une rencontre nationale au printemps. Saint-Étienne-du-Rouvray est candidate pour l'accueillir. ♦

À voir et à signer

Une vidéo d'animation, en ligne sur le blog du comité de défense du triage, explique très clairement les enjeux du rail dans les transports régionaux et ses possibilités de développement. On peut aussi signer en ligne la pétition de soutien : comitededefensedutriagedesotteville.hautetfort.com



Le fret ferroviaire en 2002 représentait 56 milliards de tonnes/km, mais seulement 24 milliards de tonnes/km en 2010. Le reste est parti sur la route. Et les locomotives sont immobilisées au dépôt.

Investissements solidaires

Maternité, école, collecte des déchets... l'association Mboumba'so diversifie ses projets pour aider un petit village du Sénégal.

En octobre dernier, le village de Mboumba, au Sénégal, a inauguré ses deux nouvelles salles de classe. Des classes en dur et non plus des cahutes pour scolariser les enfants des réfugiés. Lors du conflit sénégal-mauritanien de 1989, le village situé près du Sénégal, le fleuve frontière, a accueilli de nombreuses familles, beaucoup sont restées et le pays les a « légalisées ».

L'association stéphanaise Mboumba'so a aidé le village dans son projet scolaire. Elle lui avait déjà apporté son concours, il y a sept ans, lors de la construction d'une petite maternité. Les projets sont toujours montés collectivement et les financements qu'apporte l'association sont le coup de pouce qui aide à boucler le budget. « Cette fois, le village a obtenu du gouvernement sénégalais le financement de la suite de l'école, précise Marie-Jeanne Gateau, responsable de l'association. C'est qu'en deux ans, entre la conception et l'achèvement du projet, le village est devenu une commune administrative. » Pour autant, il ne dispose pas de moyens supplémentaires.

Le maire, Sadel Ndiaye, a sollicité l'association pour un autre projet :



A Mboumba, si les déchets sont encore peu nombreux, il faut néanmoins être en mesure de les collecter et de les traiter.

organiser la collecte et le traitement des déchets. « En Afrique, il y a peu de déchets parce qu'il y a peu de gâchis, explique Marie-Jeanne Gateau, mais les sacs plastiques servent à tout et il y en a partout, c'est un cauchemar. Pour eux la question devient primor-

diale et ils manquent de savoir-faire. » Le maire de Mboumba a déjà embauché deux femmes pour balayer l'espace public, et deux charretiers pour emporter les déchets à la décharge. L'association Mboumba'so, forte aujourd'hui de 144 adhérents dans toute l'agglomération,

s'est chargée de trouver des conseils auprès du Smédar et du pôle déchets de la Crea pour aller plus loin. ♦

CONTACTS

• Mboumba'so : 06 87 28 36 66
ou ads.mboumbaso@voila.fr

Étrangers

Le droit à l'information

Comment obtenir un visa ? Est-il possible de faire appel du refus d'un titre de séjour ? Quelles démarches suivre pour organiser le regroupement familial ou pour faire venir un parent pour les vacances... Quand on est étranger en France les démarches administratives apparaissent compliquées ou mal connues. Mais des Français aussi peuvent être concernés par ce genre de questions. Par exemple : quelles démarches effectuer pour se marier avec un étranger ? Ou encore quelles sont les conséquences particulières du divorce. Afin d'obtenir des réponses, le CIDFF76, centre d'information des droits des femmes et de la famille, assure une permanence mensuelle à la maison de justice et du droit, sur rendez-vous. « Le CIDFF est plus souvent identifié comme un lieu d'information des femmes, mais nos juristes sont formés en droit des étrangers et les permanences sont ouvertes aux hommes comme aux femmes », précise Nathalie Lecordier, directrice du CIDFF76. Les coordinatrices de la maison de justice et du droit peuvent aussi aider à rédiger les courriers. ♦

• Les rendez-vous sont à prendre à la maison de justice et du droit, place Jean-Prévost (fermée le mercredi et samedi). Tél. : 02 32 95 40 43.

Seniors

Dédramatiser l'entrée en maison de retraite

Partir en maison de retraite ou mettre un parent en maison de retraite, est souvent source d'inquiétude. L'image de la maison de retraite « prison » traîne encore. Les prix d'hébergement aussi font peur aux familles. Pour dédramatiser la question, Fabienne Martin, animatrice du Centre local d'information et de coordination, Clic, délivrera le 17 février des conseils permettant d'envisager ce mode d'hébergement sereinement. « Mieux vaut anticiper l'inscription pour pouvoir

choisir son lieu de résidence, explique-t-elle. Il ne faut pas attendre le moment où les aides à domicile ne suffisent plus et chercher une place en urgence. Les maisons de retraite ont changé, on peut sortir, recevoir sa famille, partir en vacances... Enfin, il existe des aides financières. » ♦

• Réunion d'information jeudi 17 février à 14 h 30, résidence Ambroise-Crozat. Clic : 02 35 65 37 95.

RENDEZ-VOUS

Collecte des déchets verts

Les collectes sont mensuelles l'hiver. Prochain ramassage **vendredi 18 février**. Reprise de la collecte hebdomadaire vendredi 18 mars.

Opération propreté

Le service de la voirie procédera à un grand nettoyage à partir du rond-point aux vaches, rue Désiré-Granet vers Oissel, chemins de la Folie et de l'Allée, **les 21 et 22 février**, dans le cadre de Ma ville en propre.

France Amérique latine, soirée anniversaire

Fin 1970, l'Unité populaire portait Salvador Allende à la présidence du Chili. En France, l'association France Amérique latine était créée comme un espace de solidarité internationale mutuelle. Le comité local organise **vendredi 11 février** une soirée pour célébrer ce 40^e anniversaire, salle Coluche, à l'espace des Vaillons, 267 rue de Paris. Au programme : projection du film Allende de Patricio Guzman à 18 h 30, intervention de Julian Bastias au sujet de son livre Mémoires de luttes paysannes, musique avec le groupe Descarga latina, restauration.

Insa : un air de Saint-Valentin

Les étudiants de la section musique-études de l'Insa de Rouen invitent les amoureux à leur concert de Saint-Valentin **mercredi 16 février à 18 h 30**. Romantique mais aussi éclectique, le programme s'adresse surtout aux amoureux de la musique ! Entrée libre et gratuite, à l'auditorium Magellan de l'Insa, technopôle du Madrillet, avenue de l'Université. Réservations souhaitées. Contact : musique.etudes@gmail.com

Loto à la salle festive

Le Comité des quartiers du centre organise un loto à la salle festive (rue des Coquelicots) **dimanche 6 mars**. Ouverture des portes à 12 h 30, début des jeux à 14 heures. Renseignements Nadine Delacroix : 06 65 52 98 86.

État civil

MARIAGES Youssef Boulhout et Myriam Bilal, Badr et Zahra Daoudi, Gilles Chuette et Lucie Verger, Samir Gharbi et Anastasia Charon.

NAISSANCES Cinda Ayari, Liliana Can--Corroyer, Kaïss Cholet, Hanah Darmouch, Mohamed-Waïl Eddib, Charlotte Hebert-Ducrocq, Habib Kebaier, Ilan Khelifi, Jules Laban, Nour Lahbib, Mélirose Landu, Valentin Legrand, Basile Lescure, Yasmine Mahmoudi, Gebril Mouzouri, Noah Piednoël, Jade Tesson, Maëlle Tesson.

DÉCÈS Jean-Pierre Fodor, Albertine Duval, Ansellia Poreau, Nicole Le Bervet, Bernadette Maresquet, Marie-Thérèse Duvernois, Khadjata Cissokho, Raymonde Leroy, Maurice Eveillé, Michel Olmo, Lidia Mendès Martin, Abdallah Dani, Pierre Boust, Monique Richard, Maria Salgado, Francine Pannier, Gérard Figueroan.

Les Stéphanois exposent

Vous êtes Stéphanois ou travaillez à Saint-Étienne-du-Rouvray, vous êtes passionné de peinture, sculpture ou photographie, le centre Jean-Prévoist se propose d'accueillir vos œuvres lors de l'exposition « Les Stéphanois exposent » qui se déroulera du 11 mars au 9 avril. Inscriptions au plus tard le **18 février** au centre Jean-Prévoist, place Jean-Prévoist, 02 32 95 83 66, ou en téléchargeant la fiche d'inscription et le règlement sur www.saintetiennedurovray.fr ♦

Sorties avec l'UNRPA

L'Union nationale des retraités et personnes âgées propose une **journée Saint-Valentin** avec repas et animation à Aumale le **16 février**, un voyage à la neige fin mars-début avril et un séjour en Écosse **du 13 au 22 juillet**. Renseignements : Geneviève Lugat, 02 35 66 46 21 ou Monique Jacquet, 02 35 66 53 02.

Jalmalv forme des bénévoles

L'association **Jalmalv de Rouen, jusqu'à la mort, accompagner la vie**, accompagne les personnes gravement malades et leurs proches, et veut faire évoluer les mentalités face à la mort. Elle organise une formation pour réfléchir sur la fin de vie **les samedis 12 et 19 mars et 2 avril** à Rouen. Renseignements au 02 35 15 87 45.

Voyage et séjour

La **fédération des médaillés du travail, section Rouen et région**, propose une sortie d'une journée au cabaret Le Beaulieu avec repas **le 2 avril** et un séjour dans le Lubéron **du 4 au 11 juin**. Renseignements : Jean-Marie Boucher, 02 35 23 64 23. ♦

Le Stéphanois

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS LOCALES

Directeur de la publication : Jérôme Gosselin.
Directeur de la communication : Bruno Lafosse.
Réalisation : service municipal d'information et de communication
Tél. : 02 32 95 83 83 - serviceinformation@ser76.com
BP 458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray CEDEX.
Conception : Frédéric Capouillez/service communication.
Mise en page : Aurélie Mailly. Infographie : Émilie Guérard.
Rédaction : Nicole Ledroit, Sandrine Gossent, Francine Varin, Stéphane Nappes, Isabelle Friedmann, Bruno Lafosse.
Photographes : Éric Bénard, Jérôme Lallier, Loïc Séron.
Distribution : Claude Allain.
Tirage : 15 000 exemplaires. Imprimerie : ETC, 02 35 95 06 00.
Publicité : Médias & publicité, 01 49 46 29 46.

PRATIQUE

Nouveau guide des déchets

Le guide 2011 des collectes des déchets, avec les dates de distribution de sacs (déchets verts et déchets recyclables), sera distribué par la Crea **courant février**. Si vous l'avez égaré ou jeté avec les publicités, vous pourrez vous en procurer à la mairie, à la maison du citoyen, ou le télécharger sur www.saintetiennedurovray.fr (rubrique vie quotidienne – qualité de la vie).

Rouen/Elbeuf en express

Depuis janvier la ligne 32 entre Rouen et Elbeuf a été réaménagée par la TCAR pour être plus rapide.

Dorénavant elle relie la gare routière de Rouen au champ de foire d'Elbeuf, en passant par la gare de Saint-Aubin-lès-Elbeuf. Le tout avec un seul titre de transport et seulement trois arrêts sur l'agglomération rouennaise : Saint-Sever, rond-point des Bruyères et Zénith. Elle dessert ensuite les Essarts, Orival avant d'arriver à Elbeuf. La ligne fonctionne de 6 à 20 heures, avec un départ quasiment toutes les heures.

PENSEZ-Y

Canisites

Des espaces sanitaires canins, ou canisites, sont situés place de l'église, rues Pierre-Corneille, Lazare-Carnot, de Bourgogne, de l'Industrie, de Saint-Adrien, Émile-Kahn (place des Nations-Unies), Charles-Péguy, Paul-Verlaine, du Dr-Gallouen, périphérique Saint-Just. La Ville met aussi gratuitement à disposition des maîtres, des pinces et des sachets pour ramasser les déjections canines, aux accueils de la mairie, des services techniques ou de la maison du citoyen. Rappelons qu'un chien en ville doit être tenu en laisse.



À chacun son chez-soi

Il existe un toit idéal pour chaque période de la vie. C'est le principe du parcours résidentiel : pouvoir accéder à un logement adapté à ses besoins, quels que soient son revenu et sa situation.

La Ville mobilise d'importants moyens pour faire vivre ce droit au logement, fragilisé par le désengagement de l'État et la spéculation.

Avec plus de 28 000 habitants recensés en 2008, Saint-Étienne-du-Rouvray est la seule ville de la rive gauche à enregistrer un accroissement de sa population. Et cette attractivité retrouvée n'en est, semble-t-il, qu'à ses débuts. « À partir de cette année, annonce Michel Caron, directeur de l'urbanisme à la mairie, les nouveaux logements construits ne seront pas uniquement dédiés au relogement des ménages concernés par les opérations de renouvellement urbain, mais à l'accueil de nouveaux Stéphanois. » En 2011, en effet,

380 logements neufs supplémentaires seront livrés sur la commune. Mais la politique municipale de l'habitat ne s'arrêtera pas là... Dans la décennie à venir, l'un des plus grands projets d'aménagement urbain dans la Crea (Communauté d'agglomération Rouen Elbeuf Austreberthe) sera stéphanois. Il concerne la construction potentielle de 2 800 logements dans le secteur Claudine-Guérin. Ce qui, au total, devrait attirer plus de 7 000 nouveaux habitants. « Globalement, les personnes peuvent développer leur parcours résidentiel sur la ville », estime le maire, Hubert Wulfranc. En

effet, la commune offre aux candidats au logement une bonne variété d'habitats individuels ou collectifs. Du jeune « décohabitant » célibataire quittant le foyer parental aux personnes âgées invalides, en passant par les couples avec ou sans enfants et les personnes séparées ou divorcées, les segments principaux du logement sont tous présents sur la commune. « Néanmoins, nuance le maire, il faut ajuster certains

équilibres internes. » Et ces « ajustements » sont de deux ordres. Le premier consiste à étoffer la gamme des logements plus petits. Quant au second, le maire plaide pour « l'élargissement de l'offre de logements locatifs privés de qualité, notamment en petit collectif ». C'est grâce à l'élaboration en cours du Plan local d'urbanisme (PLU) que la Ville a su affiner sa connaissance des besoins de logements en fonc-

tion des périodes de la vie, et ainsi adapter sa politique de l'habitat aux grandes mutations sociétales.

« Pour un parcours résidentiel choisi »

« Par exemple, les jeunes couples et les personnes âgées ne veulent pas forcément, contrairement aux

aspirations fréquentes du reste de la population, devenir propriétaires d'une maison individuelle, explique le maire. Ils recherchent plutôt du locatif au sein de petits collectifs. » Cette réalité découle du besoin de mobilité lié, pour les uns, à l'agrandissement de la famille ou, pour les autres, au risque de dépendance. Il apparaît donc important, comme l'explique le directeur de l'urbanisme, de mettre à disposition →



Un Français sur dix en situation de fragilité

La Fondation Abbé Pierre chiffre à 3,6 millions le nombre de personnes « non ou très mal logées » en France, auquel elle ajoute 5,2 millions de personnes logées « en situation de réelle fragilité à court ou moyen terme ». L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) estime quant à lui, dans un rapport de janvier 2011, à 133 000 le nombre de personnes sans domicile, à 38 000 celles logées à l'hôtel et à plus d'un million les ménages vivant dans des habitations de fortune, des logements sans confort ou surpeuplés.

Ponctionner les locataires

Le projet de loi de finance 2011 prévoit une taxe, défendue par Benoist Apparu, secrétaire d'État au Logement, de 2 à 2,5 % sur les loyers perçus par les bailleurs sociaux. « Le produit de cette contribution, d'au moins 340 millions d'euros par an, permettrait la délivrance d'aides à la construction de logements locatifs sociaux et à la rénovation urbaine », dit le projet de loi. La CNL s'oppose à cette « ponction » dont elle estime qu'elle « ferait supporter aux seuls locataires HLM » la solidarité du logement social. « Cela confirme, une fois de plus, le désengagement toujours plus intolérable de l'État vis-à-vis du logement social. » Par ailleurs, le même projet de loi prévoit une diminution des crédits pour le logement social, qui devraient passer de 630 millions en 2010 à 500 millions en 2011. Jusqu'à présent l'épargne du Livret A assurait pour une bonne part le financement du logement social (ainsi que des hôpitaux et des universités), mais les banques aimeraient mettre la main sur cette manne financière... et le gouvernement voudrait aussi s'en servir pour alimenter les prêts aux investissements des PME.

Les risques de la loi Boutin

La loi Boutin prévoit, entre autres mesures, de minorer de 10,3 % les plafonds de ressources des locataires du parc social. L'abaissement des plafonds remettra ainsi en cause le droit au maintien dans les lieux des locataires dépassant ces ressources. « Une telle disposition va entraîner l'engrenage de la discrimination territoriale des populations, dénonce le maire, avec un retour au phénomène de mal vivre que tous nos efforts étaient parvenus à enrayer... »

« des logements à forte rotation ». Toutefois, précise le maire, « il n'est pas question d'entrer dans le jeu d'un parcours résidentiel non choisi [lire encadré sur la loi Boutin]. C'est aux gens de décider ». Mais la chose n'est pas évidente... Car même si la Ville déploie de nombreux efforts pour garantir à chacun le droit au logement dans les meilleures conditions, explique Corinne Langevin, responsable du logement à la mairie, la municipalité n'est pas « légitime » pour intervenir massivement sur le parc privé. « Des marchands de sommeil sévissent encore sur la commune, reprend Corinne Langevin. Mais lorsque la Ville est en situation d'agir, elle le fait avec le plus grand volontarisme. Quant au parc social, nous donnons la priorité aux demandes de décohabitation des jeunes Stéphanois ainsi qu'aux jeunes couples en situation financière modeste. » Toutefois, face au marché immobilier et aux politiques gouvernementales, les efforts de la Ville sont évidemment limités.



« De l'argent sur le dos des locataires »

Les premières victimes de la spéculation immobilière sont les locataires. Ne pouvant accéder à la propriété en raison des coûts élevés du marché, ils voient ce même marché pousser les loyers à la hausse... Et lorsque des lois récentes aggravent la situation, les associations et syndicats de locataires manifestent leur inquiétude. C'est le cas de la Confédération nationale du logement (CNL) dénonçant les lois Apparou et Boutin (lire encadrés), qui toutes deux, estime Jean Vallée, son secrétaire fédéral, trahissent un « désengagement de l'État du logement social dans le but de pousser les bailleurs sociaux à vendre une partie de leur patrimoine ». Outre la recherche d'argent frais « sur le dos des locataires », ajoute le responsable CNL, cette politique rejoint « le souhait du chef de l'État de faire de la France un pays de propriétaires. Même si cela correspond aux attentes d'une partie de la population, une telle

« Au calme »

Marie-Noëlle Saumon et Patrick Grout ont emménagé dans leur logement du quartier Macé en juillet 2010. Précédemment logé dans l'immeuble Hauskoa, le couple regarde sa nouvelle situation avec bonheur. « Ça fait du bien de se retrouver ici, au calme. » Parents de cinq enfants et grands-parents d'autant de petits-enfants, ils bénéficient d'un logement adapté au rez-de-chaussée en raison du handicap de Patrick, « sortir d'un quartier pour en habiter un autre où on n'entend même pas les voisins du dessus, ça fait vraiment du bien ».



« On a acheté, mais on n'est pas figé ici »

Catherine et Stéphane Bhiki, leurs enfants Lou-Anne et Lili, ont emménagé début 2008 dans leur maison du quartier de l'Industrie. Le parcours résidentiel de Catherine commence en 1996 lorsqu'elle « décohabite » de chez ses parents pour un F2 à La Cité des Familles. Catherine louera ensuite alternativement F2 et F3 au gré des changements de sa situation familiale, avant de franchir le pas de l'accession à la propriété. « On a acheté, mais on n'est pas figé ici, explique-t-elle. Je suis très satisfaite de mon parcours résidentiel. »

politique présente des risques pour les plus fragiles ». Le responsable associatif redoute non seulement un phénomène de surendettement des ménages, mais il croit cette politique « inadaptée aux besoins des jeunes et des personnes âgées ». C'est aussi ce que souligne le rapport annuel de la Fondation Abbé-Pierre: « Devenir propriétaire exige un effort financier considérable que les ménages sont plus ou moins en mesure de supporter. »

« Stopper la spéculation foncière »

La Ville n'est cependant pas totalement démunie face à ces politiques gouvernementales peu favorables au logement social. Le maire rappelle à ce titre que les conditions du parcours résidentiel sont plus faciles à Saint-Étienne-du-Rouvray, « car le sol nous appartient, dit-il. La Ville peut ainsi donner de bonnes conditions au logement privé ou social ».

Ainsi, lorsque la Ville cède du foncier, les opérations ne sont pas grevées par un prix du terrain trop élevé. « Il n'y a pas de spéculation foncière ici. » Mais l'élu reste néanmoins inquiet sur la politique gouvernementale dont les effets risquent de sortir les classes moyennes du parc locatif social: « Les lois actuelles sur le logement aggravent le phénomène de la discrimination, dénonce-t-il. L'un de nos enjeux est qu'on puisse continuer d'avoir des logements de début de parcours qui soient accessibles et de bonne qualité. »

Quant à la politique d'accession à la propriété, le maire plaiderait pour en « interroger » les outils. « Aujourd'hui, lâche-t-il, ils sont guidés par la spéculation. Le véritable levier qui mettrait les familles plus en sécurité, serait d'avoir une politique publique du foncier avec un système d'accession qui soit assis sur l'emploi et le pouvoir d'achat... » Dans ce contexte, peut-être, le logement serait-il de nouveau considéré comme un droit humain et non plus comme une marchandise, un « produit » destiné à générer des profits, au mépris, parfois, de ceux qui y vivent... ♦

« La belle vie »

Yvon et Odette Esclapez habitent un F3 de la « résidence évolutive » du Madrillet, depuis sa livraison, en 2007. Le couple de retraités a dû quitter son logement précédent en raison de l'invalidité de madame. Originaires d'Algérie et du Maroc, ils sont arrivés à Sotteville-lès-Rouen, puis à la Cité des Familles en 1960, lorsqu'Yvon a été muté à la SNCF. « Quand je suis arrivé en juillet 1960, il pleuvait. J'ai tout de suite voulu repartir, mais mon épouse a eu le coup de foudre pour Rouen. On est restés et je ne le regrette pas. » Le couple Esclapez et leur voisine Françoise Buquet apprécient « le calme et la belle vie ».



« Mon mari jardine »

Mustapha et Nina Dendani, Stéphanois depuis toujours, ont emménagé dans leur pavillon du quartier du Champ de Courses en 2007. Avec leurs quatre enfants de 11 à 17 ans, ils apprécient le changement. « Nous étions avant dans un appartement à Verlaine, explique Nina. Ici, c'est très différent, non pas à cause du quartier, mais en termes d'espace et de calme. Nous avons un grand jardin avec des fleurs. Mon mari jardine. On est très très très bien. » La famille est en accession à la propriété et aura terminé de payer son pavillon dans une quinzaine d'années, « le terrain appartenait à la Ville et la construction à Logiseine. Et comme nous étions locataires chez Logiseine depuis très longtemps, on nous a proposé de devenir propriétaires... »



Élus communistes et républicains

La Fondation Abbé Pierre dénonce de nouveau le scandale du mal-logement qui frappe 3,6 millions de personnes et l'envolée des expulsions liées à l'augmentation des impayés de loyers dus à la crise. Cette situation résulte des choix du gouvernement qui a décidé de sacrifier le logement social au profit des intérêts du privé. Alors que le budget en faveur du logement social est passé de 850 millions à 480 millions d'euros de 2008 à 2010, l'État a dans le même temps décidé de prélever 340 millions d'euros dans les caisses des organismes HLM. Le discours gouvernemental sur l'accès à la propriété n'est qu'un bobard de plus permettant à l'État de se désengager et un piège quand on sait que les copropriétés ont des difficultés à faire face aux charges. Les élus communistes proposent

de réorienter les finances publiques en vue de la construction de logements accessibles à tous au lieu de favoriser le logement privé spéculatif. Ils proposent aussi la création d'un grand service public national, décentralisé, structuré autour d'un pôle public financier, d'une agence nationale foncière et d'une entreprise publique de la construction pour créer une véritable Sécurité sociale du logement en phase avec les besoins et les moyens des familles.

Hubert Wulfranc, Joachim Moysse, Francine Goyer, Michel Rodriguez, Fabienne Burel, Jérôme Gosselin, Marie-Agnès Lallier, Pascale Mirey, Josiane Romero, Francis Schilliger, Robert Hais, Najia Atif, Murielle Renaux, Houria Soltane, Daniel Vezie, Vanessa Ridel, Malika Amari, Pascal Le Cousin, Didier Quint, Serge Zazzali, Carolanne Langlois.

Élus socialistes et républicains

La Fondation Abbé Pierre a présenté il y a quelques jours son rapport annuel sur le mal-logement. Le rapport confirme que le marché foncier et immobilier est totalement déconnecté des revenus d'une partie de plus en plus large des ménages.

Si les plus vulnérables de nos concitoyens sont touchés de plein fouet, les couches moyennes sont de moins en moins épargnées.

Le gouvernement actuel se désengage de l'investissement public sur le logement au nom de la rigueur budgétaire mais également par choix idéologique.

Le Parti socialiste se félicite de ce que les propositions de la Fondation Abbé Pierre aillent dans le même sens que les siennes : celui d'une politique publique volontariste qui permettra de réguler le marché foncier et immobilier et d'avancer vers

un effectif droit au logement.

Une autre politique du logement est possible.

Elle exigera une forte volonté politique et publique pour, notamment, construire 150 000 logements sociaux par an, et intervenir sur la fiscalité et le foncier pour mobiliser les terrains constructibles et enrayer la spéculation sur le sol.

Il sera nécessaire également de renforcer la loi SRU et de s'assurer de son application sur l'ensemble du territoire.

Rémy Orange, Patrick Morisse, Danièle Auzou, David Fontaine, Daniel Launay, Thérèse-Marie Ramarison, Catherine Depitre, Philippe Schapman, Dominique Grevrard, Catherine Olivier.

Élus UMP, divers droite

Tribune non parvenue au moment de l'impression

Louissette Patenere, Gérard Vittet, Sylvie Defay.

Élu Droits de cité, 100 % à gauche

L'intersyndicale CGT – FSU – Solidaires – CFDT du Havre a réuni 300 personnes le 1^{er} février avec des syndicalistes italiens, espagnols, anglais, belges aux côtés de syndicalistes de Renault, des ports, de Cooper, de Ford. Une belle solidarité ! Un appel solennel a été lancé :

« Au Havre, partout en Europe, refusons les plans d'austérité ! Les peuples grecs, irlandais, portugais, anglais ou français ne sont pas seuls à faire les frais de plans d'austérité pour combler les banques et satisfaire les actionnaires. Cette austérité suscite la colère au-delà de la Méditerranée et même la révolution en Tunisie et en Égypte où la population exige aussi la démocratie... On ne lâchera rien ! 3 millions de manifestants, des grèves massives, une opinion publique solidaire, le mouvement pour nos retraites était

un premier pas dans la construction d'une riposte large, radicale et déterminée...

2011 doit être une année de résistances et de lutte ! Il est temps de se coordonner pour faire entendre la voix de ceux qui réclament un autre partage des richesses... Notre intersyndicale veut rassembler la population havraise et les luttes locales... Tous ensemble contre l'arrogance des banques ! » Et pourquoi pas sur l'agglo de Rouen aussi ?

www.havredegreve.org

Michelle Ernis.

Pas vraiment classique

Après leurs années d'initiation, les élèves de danse du conservatoire choisissent entre la « filière » classique et contemporaine. Tandis que certaines n'hésitent pas à enfiler tutus et ballerines roses, d'autres optent pour une pratique qui leur semble plus « libre ». Reportage.



Sur 637 élèves inscrits au conservatoire cette année, 103 seulement suivent des cours de danse, presque exclusivement des filles.

C'est un vent de liberté qui souffle dans le studio de danse Wilfride-Piollet, au premier étage du conservatoire. En toute spontanéité, Camille, Youna, Gwendoline, Emma, Colline et Clara occupent facilement à elles six l'espace de cette vaste salle au parquet de bois clair. Sans tabou, elles élancent en musique leurs bras et leurs jambes, se cambrent et bondissent avec élégance et légèreté.

Après une courte séance de massages, qu'elles se prodiguent les unes les autres, Fabienne Grosjant dirige des échauffements destinés à leur faire prendre conscience de leur corps : « *Ce sont vos bras et vos jambes qui emmènent le reste* », répète l'enseignante à ses élèves. Ou encore : « *Ne vous regardez pas dans la glace, restez dans*

votre corps. »

Après ce moment d'introspection, les fillettes – âgées de 8 à 10 ans pour ce cours du mercredi – poursuivent leur entraînement deux par deux : « *L'une donne le mouvement, l'autre suit*, indique Fabienne. *Prenez le temps d'installer une relation entre vous, pour emmener votre partenaire par vos gestes.* » Des sourires complices ponctuent l'exercice, sans entamer la concentration des danseuses. « *C'est un groupe formidable, chuchote l'enseignante. Je me régale avec elles.* » Et la réciprocité paraît évidente.

« **Une discipline personnelle et collective** »

À toutes ses élèves, les néophytes comme les plus entraînées, Fabienne

Grosjant propose des exercices de préparation aux passages des évaluations et des examens – dans le cadre d'un cursus national – tout en privilégiant toujours le plaisir de la danse, l'écoute des émotions, l'appropriation des mouvements. « *Je leur suggère des petits exercices dansés qu'elles apprennent au fur et à mesure des séances*, explique-t-elle. *Ça se met dans leur corps, ça leur fait du matériel.* » Des « outils » pour nourrir leurs compositions personnelles ou suivre les mouvements de groupe. Car en danse contemporaine, on retrouve à tous les niveaux cette alternance entre enchaînements individuels et chorégraphies.

Un double langage séduisant : « *Ma fille est une gamine réservée*, témoigne le papa de Gwendoline, *la danse contemporaine lui permet de s'exprimer. Ça lui*

fait énormément de bien, elle s'épanouit. » « *On n'est pas toujours au pas, on bouge plus qu'en classique, avance Youna, 10 ans. On peut aussi inventer.* » « *Composer des danses* », surenchérit Clara. « *Coline y trouve une plus grande place pour sa créativité, analyse de son côté le papa. Elle est attirée par l'improvisation.* »

Quant à Camille, à raison de quatre cours de danse par semaine, deux en contemporain, deux en classique, elle pioche des deux côtés les ingrédients nécessaires à son plaisir.

À partir de la rentrée prochaine, une nouvelle organisation des cours – avec le choix d'une discipline centrale et d'une complémentaire – permettra à tous les élèves de jeter une passerelle entre ces deux disciplines sœurs. ♦

Caroline Strande fait parler le bois

Le bois se fait souple et rond après être passé entre les doigts experts de Caroline Strande. L'artiste, qui anime des ateliers au centre socioculturel Georges-Déziré, y expose ses œuvres.

Plutôt qu'un long discours sur son travail de sculpteur, Caroline Strande préfère la démonstration, l'action, qui permet un échange plus direct avec le public. Avec la massette qu'elle tient dans une main, elle cogne le manche de la gouge tenue dans l'autre main. À chaque coup, l'outil vient entailler la bûche de noyer américain en-serré dans un étai. « C'est très long de travailler le bois, beaucoup plus que la pierre, assure l'artiste, sans s'arrêter. Il faut respecter la fibre... »

Mais les contraintes physiques du support n'arrêtent pas Caroline Strande.

Au contraire. « J'aime rendre mou un matériau dur, donner l'impression qu'il est souple. » Aucun doute, l'objectif est atteint, notamment avec ses dernières œuvres, une série d'éoliennes monumentales, véritables totems soumis à des vents violents.

Passionnée de dessin et peinture depuis l'adolescence, formée aux Beaux-Arts du Havre, Caroline Strande façonne dans un premier temps surtout la pierre et l'argile. Mais en 2000, la voilà qui répond à l'appel de la forêt, toute proche de son domicile. La matière première

de ses futures œuvres se trouve là, à portée de main. Son garage devient atelier et la connaissance du bois lui sera transmise par des ébénistes. « Naturellement au début, j'ai commencé par des œuvres figuratives. Puis, un peu comme en musique, une fois qu'on maîtrise les bases de classique, on peut se lancer dans le jazz et l'improvisation. Je joue désormais ma propre musique. » Longtemps, le point de départ d'une œuvre s'est trouvé être un défaut, une crevasse, un nœud. « À partir de cet élément, je suis mon chemin, jusqu'à boucler la boucle et revenir à mon point de départ. Comme dans une phrase, il y

a un point et une majuscule, sauf que moi je commence par le point. » Curieuse de nature, Caroline Strande ne cesse d'explorer et prend plaisir à se frotter à de nouvelles essences. Chêne, noyer, mais aussi séquoia, ébène, gâiac... et pierres sont autant de terrains fertiles à l'éclosion de ses formes imaginaires. ♦

■ DU POINT À LA LIGNE, LA SCULPTURE COMME ÉCRITURE

• Exposition de Caroline Strande, au centre socioculturel Georges-Déziré, jusqu'au 24 février. Renseignements au 02 35 02 76 90.



Caroline Strande s'inspire beaucoup de la nature.

Transmission de passion

Caroline Strande anime des ateliers terre et modelage pour enfants, adolescents et adultes et sculpture sur bois pour adultes. À noter que le 13 mars des élèves de l'atelier bois seront présents à la Maison des forêts (de 10 heures à 17 h 30) pour partager leurs trucs et astuces avec le grand public. Renseignements au 02 35 52 93 20.

DiversCité



Exposition ••• 28 février CULTIVONS NOTRE BIODIVERSITÉ

Toutes les graines ne sont pas bonnes à planter. Les graines standardisées mises sur le marché par de grandes entreprises semencières nuisent à la biodiversité et les semences volontairement non reproductibles menacent l'indépendance alimentaire des agriculteurs et des pays. L'exposition du réseau Semences paysannes est à voir au centre Georges-Brassens. Des ateliers avec les jardiniers de la Glèbe sont proposés pour apprendre à jardiner ou à cultiver des plantes aromatiques.

Entrée libre, 2 rue Georges-Brassens.

Poésie/lecture ••• 12 février LE MENU DU JOUR

La poésie se déguste à la petite cuillère quand elle est lue par Sylvie Bloch. Le menu dépend de la saison et des dernières récoltes de la lectrice. Tout public à partir de 7 ans. **Bibliothèque Elsa-Triolet à 16 heures. Renseignements, réservations au 02 32 95 83 68.**

Conférence/musique ••• 12 février LES ANNÉES YÉYÉ (1962-1966)

En Deux temps, trois mouvements, Emmanuelle Bobée, professeure au conservatoire, raconte la musique des années 1960, celle relayée par le magazine *Salut les copains*. **Centre Georges-Brassens à 15 heures. Entrée gratuite. Renseignements au 02 35 02 76 89 ou 02 35 64 06 25.**

Danse ••• 15 février AD ASTRA

Ange ou démon, Lolita ou Dalila, femme fatale ou idéale, la chorégraphe Emmanuelle Vo-Dinh interroge l'image du corps féminin dans les représentations du XIX^e siècle. Un ballet fantastique interprété par quatre danseuses. **Au Rive Gauche à 20 h 30. Billetterie 02 32 91 94 94.**




MAIS AUSSI...

Stage de danse contemporaine, au Rive Gauche les 12 (de 14 heures à 18 h 30) et 13 février (de 10 h 30 à 15 h 30) avec Harold Henning. Inscriptions auprès de Mary Néron 06 88 38 23 43.

Jam, rencontre d'improvisation en danse-contact le 19 février de 16 h 30 à 19 h 30 au Rive Gauche, participation gratuite sur inscriptions auprès de Manuelle Brivary au 06 75 74 89 85.

Marc Gai-Miniet, exposition jusqu'au 17 février au Rive Gauche et au centre Jean-Prévost.

 **Les personnes à mobilité réduite peuvent se rendre aux manifestations grâce au Mobilo'bus, moyen de transport leur étant réservé. Renseignez-vous au 02 32 95 83 94.**

MONVILLE OPTICIEN



- Béatrice et Igor vous accueillent dans une ambiance chaleureuse et familiale au sein de leur magasin.
- Vous bénéficierez d'un conseil personnalisé, de verres exclusivement français, et d'un choix de lunette varié, moderne et comprenant les plus grandes marques.

Une paire achetée = une paire offerte

Place Ernest Renan - Saint-Etienne-du-Rouvray
Tél./Fax : 02 35 65 55 66



Travaux de voirie, réseaux divers,
assainissement,
construction de plates-formes
industrielles, logistique

Agence de Seine-Maritime
4, rue du Champ des Bruyères
76800 Saint-Etienne-du-Rouvray
Tél. 02 32 91 70 70
Fax 02 35 66 36 43

S.A.R.L.
entreprise
qualifiée :



CRIVELLI Daniel

M. CRIVELLI :
06 60 53 80 77
M. COTHIN :
06 72 84 05 86

Couverture
Zinguerie
Ramonage
Isolation
Aménagement des combles
Tubage de cheminée
Installation
Conseil Velux

NOUVEAU : INSTALLATION PANNEAUX SOLAIRES



Bureau :
8h/12h
13h30/16h30

Z.I. du Madrillet - rue de la Boulaie
76800 St Etienne du Rouvray
Tél. : 02 35 65 28 78 - Fax : 02 35 65 37 58
www.crivelli-sarl.com - sarl.crivelli@free.fr

Commerçants • Artisans • Entreprises

Annoncez-vous dans

Le Stéphanois
Saint-Etienne-du-Rouvray
Bimensuel municipal d'informations locales

Diffusé chez tous vos clients
résidentiels ou professionnels,

Distribué dans toutes
les boîtes aux lettres

médias
& PUBLICITE

Contactez dès à présent
Pascal GAUTHIER au 06 78 17 33 05
pgauthier@groupemedias.com

Interlocuteur unique pour vos campagnes publicitaires

Tél : 01 49 46 29 46
www.groupemedias.com



••••• Boule stéphanaise

La pétanque sur le retour

Dernier né des clubs sportifs, la Boule stéphanaise a un an d'existence et organise à partir de février son challenge de pétanque, ouvert à tous et toutes.



Les mardi et jeudi, les joueurs se retrouvent rue Charles-Péguy.

Le terrain de la rue Charles-Péguy, près de l'hippodrome, est devenu chaque mardi et chaque jeudi en fin d'après-midi le lieu de rendez-vous des joueurs de pétanque. La Boule stéphanaise est le plus jeune club sportif stéphanois. En tout juste un an d'existence, il affiche déjà une trentaine d'adhérents

venus de Saint-Étienne-du-Rouvray et des villes voisines. Ce club de pétanque est né suite à la création du service public de l'eau dans la Crea. Les choix politiques ont parfois des conséquences insoupçonnables ! Dans le cas présent, il a fait éclater le club d'entreprise qui existait au sein de Veolia et encouragé quelques anciens joueurs à monter une

association à Saint-Étienne-du-Rouvray.

« Les deux clubs qui existaient avaient cessé leurs activités, il y avait un créneau pour nous » se souvient Yann Pennec, président de la Boule stéphanaise. Le club est hébergé par la FSGT*, dans ses locaux de la rue Charles-Péguy.

Les trois responsables du bureau, Yann Pennec, Annie

Fleury la secrétaire et Patrick Bicheux, le trésorier, jouent la carte de la convivialité. « *Le but, c'est de se rencontrer, de jouer ensemble*, explique le président. *Dans certains clubs, les équipes sont formées et on joue avec ses partenaires, ici on joue avec tout le monde.* » « *Moi, ça me décontracte*, confie Anne Fleury, enseignante en collège, *cela demande tellement de concentration que j'oublie le reste.* » « *C'est un sport qui demande du calme. En compétition, on ne bavasse pas*, précise Yann Pennec. *Et il faut être concentré, une partie en compétition peut durer plus d'une heure. C'est aussi un jeu d'équipe où il faut accepter que le partenaire rate son tir.* »

et rencontres. La semaine dernière, les 5 et 7 février, une vingtaine d'adhérents se sont engagés au National de Rouen, une compétition très relevée qui accueillait 3000 boulistes au parc-expo. Le plaisir de participer à une grande rencontre. « *La pétanque c'est un sport où on peut jouer avec des champions du monde* », se réjouit le président.

La Boule stéphanaise organise sa propre compétition à partir du 19 février, un challenge ouvert à tous à partir de 12 ans, sans licence, un samedi sur deux à partir de 14 heures. Douze rencontres sont prévues qui s'achèveront par le classement des sept meilleurs. ♦

* FSGT : fédération sportive et gymnique du travail.

« CONTRE DES CHAMPIONS DU MONDE »

Comme tout sport, la pétanque a ses compétitions. Le club classé en 3^e division participe régulièrement à des tournois

■ PRATIQUE

• **Inscription au challenge : 10 €.** **Inscription au club : 32 € la licence, et un certificat médical.** **Contact le mardi ou le jeudi à partir de 17 heures rue Charles-Péguy.**

Tennis

Un nouveau président au service

Depuis plusieurs années déjà, Jean-Pierre Hernot, l'ancien président du Club de tennis de Saint-Étienne-du-Rouvray, avait fait savoir sa volonté de passer la main. C'est désormais chose faite. La relève est assurée par Stéphane Panozzo. À 39 ans, le nouveau dirigeant, natif de la commune, est loin d'être un nouveau venu. Voilà près de trente ans qu'il est licencié au club, après avoir découvert le tennis dans le cadre du sport scolaire. Vers l'âge de 18 ans, il était également devenu initiateur et donnait des cours à des jeunes, mais aussi des adultes.

« *Puis, les études et la vie professionnelle m'ont éloigné des courts pendant quelques années. Mais lorsque je suis revenu dans la région, c'est tout naturellement que j'ai réintégré le CTSER. D'ailleurs, je ne me suis jamais vu jouer ailleurs.* » Au début des années 2000, il intègre l'équipe une qui ira jusqu'à évoluer en pré-nationale. Parallèlement, Stéphane Panozzo devient trésorier de l'association, une des plus importantes, en termes d'adhérents de la commune. « *En tant que président, je n'ai surtout pas la prétention de porter le club tout seul. Nous sommes 14 personnes au*

comité directeur et nous allons travailler collectivement. Mon action s'inscrit dans la continuité du travail mené par mon prédécesseur. Jean-Pierre Hernot reste très impliqué et accompagne cette transition. Comme auparavant, l'objectif est que les 370 licenciés, quel que soit leur niveau se fassent plaisir au sein du club. »

Outre le président, le bureau est composé de trois vice-présidents : Jacques Roussel, Mélanie Hubert et Jean-Pierre Hernot ; d'une trésorière : Élise Da Silva et d'un secrétaire : Philippe Galindo. ♦

À VOS MARQUES

Aux manettes de l'ACR276

L'ACR276, l'association de conduite sur circuit routier électrique a renouvelé son bureau en janvier. Nicolas Binel en est le nouveau président, Olivier Demogot le vice-président, Sébastien Jet le secrétaire et Christophe Potin le trésorier. L'association tient des permanences tous les vendredis à partir de 20h30 dans les locaux de l'école Pergaud, rue du Pré-de-la-Roquette. Contact : acr276@gmail.com.



Moteur de recherche

Les labs du technopôle étaient en piste, lors de la 4^e convention Normandy Motor Meeting, le rendez-vous de la filière moteurs. Rencontre avec l'une des têtes chercheuses, Frédéric Dionnet, physicien et directeur général du Certam.

Les mains dans le moteur, la tête dans la mécanique quantique. Sous le costume-cravate du directeur général du Certam, laboratoire et PME stéphanoise en pleine croissance, il y a d'abord un scientifique passionné. Frédéric Dionnet est de ceux qui se sont engagés dans la recherche avec cette avidité de « *mieux comprendre comment fonctionne le monde, et les hommes derrière* » et ce « *frisson qu'apporte la recherche, la découverte, comme si on était chasseur de trésor* ». Une passion pour la physique qui se manifeste dès le lycée et se concrétise par des « *études 100 % rouen-*

naises et universitaires », glisse le chercheur originaire de Vernon, manière de rappeler que la filière classique est aussi crédible que celles des grandes écoles. Très vite Frédéric Dionnet se rend à l'évidence : il aime la recherche et souhaite évoluer dans un univers proche de l'industrie. Ça tombe bien : un défi se présente à lui. Il prend la tête d'une petite structure pour travailler sur les sciences appliquées à la motorisation. Le moteur, un objet quasi civilisationnel, vieux d'un siècle, mais dont l'Homme qui l'a créé ne maîtrise pas encore tous les secrets, ni les effets, s'amuse le physicien. Nous sommes en 1991. Avec un tech-

nicien, Frédéric Dionnet se lance et crée ce laboratoire financé sur fonds publics mais qui doit trouver sa clientèle comme une entreprise. Avec deux objectifs : « *diminuer les gaz à effet de serre, mauvais pour l'environnement, diminuer les gaz polluants, mauvais pour la santé* ». Le Centre d'étude et de recherche technologique en aérothermique et moteurs (Certam) est né. Depuis, sur ses bancs d'essai, le Certam n'a cessé de faire tourner, dans le plus grand secret industriel, les moteurs des grands constructeurs placés sous monitoring, comme les patients au bloc opératoire, pour améliorer leur rendement et diminuer leur consom-

mation et leurs émissions de gaz. L'installation en pionnier du technopôle, dès 1996 est vécue comme tout sauf un problème : un environnement de qualité, mais aussi l'esprit village qui permet aux scientifiques de se rencontrer et de développer des affinités et des projets. De fait, le Certam a construit des partenariats précieux en particulier au sein du pôle de compétitivité Mov'eo comme de l'Institut Carnot ESP (Énergie et systèmes de propulsion) qui regroupe des laboratoires d'étude de la combustion, des écoulements, des matériaux...

“ **Un moteur prometteur** ”

Vingt ans plus tard, c'est au milieu d'un chantier que l'on rencontre Frédéric Dionnet. Le laboratoire en pleine croissance double sa surface, lance cinq nouveaux bancs d'essai et passe à 23 salariés. Rançon du succès, le chercheur est de plus en plus accaparé par ses fonctions d'entrepreneur, en prise avec les réalités économiques. Mais la grande fierté du Certam et de son dirigeant, c'est d'avoir été « l'accoucheur » d'un moteur prometteur : le MCE-5, dont le taux de compression variable permet d'économiser 15 à 35 % de carburant et de diminuer les émissions de gaz, tout en acceptant des carburants aussi divers que l'essence, les biocarburants, l'alcool. Après des années d'études, le MCE-5 est aujourd'hui monté sur un véhicule qui fait le tour des constructeurs du monde entier afin de les convaincre de le produire en série. Preuve que la recherche et l'industrie françaises ont encore leur carte à jouer. Et ne dites pas à Frédéric Dionnet que le moteur thermique appartient au passé : dans un monde encore dominé à 80 % par l'énergie fossile, il est urgent d'améliorer le rendement de ces moteurs, ce qui peut être fait très rapidement et à grande échelle. Ce qu'on appelle l'effet de masse : « *il est plus efficace de diminuer de 10 % la consommation et la pollution sur 85 % du parc automobile* », souligne le scientifique. Autant de raisons d'espérer que le MCE-5 se retrouve rapidement sous nos capots. ♦